



MAIRIE DE VIARMES  
Place Pierre Salvi – Boîte postale 10  
95270 VIARMES

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire  
à la salle Saint-Louis de VIARMES

### ORDRE DU JOUR

**JEUDI 28 JANVIER 2021 à 20 heures**  
**En salle Saint-Louis à VIARMES**

*En raison des mesures de couvre-feu prises par le gouvernement, le conseil municipal se tiendra en l'absence de public et sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://viarmes.fr/>*

- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 26 novembre 2020.
- Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

#### FINANCES :

1. Avance de la subvention au profit de la Caisse des Ecoles avant le budget primitif 2021.
2. Inscriptions budgétaires avant le vote du budget primitif 2021 pour le mandatement des dépenses d'investissement liées à l'acquisition du fonds de commerce de la société « L'Atelier des Harmonies »

#### AFFAIRES GENERALES :

3. Résiliation du bail emphytéotique à la demande de l'EHPAD.
4. Autorisation au Maire à signer une convention de mise à disposition de chalets en bois par la ville de Gouvieux.
5. Désignation d'un nouveau délégué pour la Caisse des Ecoles.

#### SECURITE :

6. Autorisation au Maire à signer une convention de mise en commun des agents de la police municipale et de leurs équipements.

#### RESSOURCES HUMAINES :

7. Mise en place d'une convention de mise à disposition d'un chien de défense.
8. Régularisation du dossier d'un agent parti en retraite.

#### INFORMATIONS DIVERSES

#### QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 21 janvier 2021

Pour affichage,  
Le Maire,

